

# PROTECTION ANTI DECLENCHEMENT AIRBAG PASSAGER

Réf. 745102



## Manuel d'utilisation

Cette notice est à lire attentivement par l'utilisateur avant toute première utilisation. Elle permet de faciliter la compréhension du système de retenue de l'Airbag passager et de l'utiliser selon les possibilités d'utilisation prévues. La notice contient des indications importantes afin d'utiliser le produit dans des conditions sûres et appropriées. Le respect des conditions d'utilisation aide à éviter les dangers, les coûts de réparation et les pannes et augmente la durée de vie et la sûreté de fonctionnement du système. La notice doit être conservée avec le matériel tout au long de son utilisation. Chaque personne qui utilise l'appareil doit en prendre connaissance et la respecter.

En plus de cette notice, doivent également être prises en compte les réglementations et les dispositions de prévention des accidents en vigueur dans le pays d'utilisation du matériel.

## **REGLES D'UTILISATION**

Le système est conçu conformément aux règles de sécurité en vigueur. Néanmoins, il peut résulter de son utilisation des dangers pour le corps et la vie de l'utilisateur ou d'un tiers ou encore la dégradation de l'appareil ou d'autres biens matériels.

Utiliser le système uniquement s'il est en parfait état, en respectant les conditions d'utilisation notifiées dans la notice. Si vous constatez une panne ou un dysfonctionnement pouvant déboucher sur un risque en termes de sécurité, mettre immédiatement le produit au rebut.

L'appareil est conçu exclusivement pour être utilisé dans les situations décrites dans la notice. Toute autre utilisation sera considérée comme non conforme et la garantie du fabricant ne pourra être engagée pour toute détérioration du matériel en résultant. Le risque en cas d'utilisation non conforme sera de la seule responsabilité de l'utilisateur.

Le respect des conditions d'utilisation et l'observation des maintenances et inspections périodiques sont parties intégrantes des règles d'utilisation.

## **MESURES ORGANISATIONNELLES**

La notice doit être conservée en permanence sur le lieu d'utilisation du matériel. En plus de cette notice, doivent également être prises en compte les réglementations et les dispositions de prévention des accidents et de respect de l'environnement en vigueur dans le pays d'utilisation du matériel.

Le matériel doit être utilisé uniquement par une personne spécialisée et formée à son utilisation, car des risques de blessures existent dans le cas contraire.

Prendre en compte toutes les consignes de sécurité et les indications de danger. Les faire apparaître intégralement et lisiblement sur le matériel.

Ne pratiquer aucune modification, montage ou démontage de l'appareil, qui pourrait avoir des conséquences sur la sécurité d'utilisation du matériel sans autorisation préalable du fabricant.

Respecter les délais de maintenances et inspections périodiques inscrites dans la notice.

## **AVANT LA MISE EN SERVICE**

S'assurer avant la mise en service et pendant l'utilisation que personne ne peut être blessé par le matériel. S'assurer d'un éclairage suffisant de la zone pendant l'utilisation du système de sécurité Airbag passager.

## **DESTINATION**

Le système de sécurité Airbag passager est un dispositif de protection contre le déclenchement inopiné de l'Airbag passager conçu pour les opérations de sauvetage consécutives aux accidents de la circulation.

## **DESCRIPTION**

Le système se compose d'une plaque vernis de haute résistance associée à des brides en polyester cousues à l'horizontal et en diagonale ; ces brides sont munies d'« anneau en D » cousus à leur extrémité.

La sangle avec l'identification 1 se compose d'une sangle, de 2 « crochets K plats » et d'une « pince de ceinture ».

Les sangles sans identification sont identiques et se composent de brides, de 2 « crochets en S », de 2 « crochets K plats » et d'une « pince de ceinture ».

## **MISE EN PLACE DU SYSTEME**

### Méthode 1 (fixation au montant A et pare-brise)

Placer la plaque au niveau de l'airbag passager. Accrocher à l'aide du « crochet K plat » la sangle d'amarrage avec l'identification 1 en haut à droite et à gauche dans les « anneaux en D » de la plaque vernis en la passant autour du montant A et du pare-brise. Mettre légèrement en tension avec la sangle munie d'une pince de ceinture.

Mettre en place 2 sangles sans identification en glissant les « crochets K plats » dans les « anneaux en D » libres sur la plaque vernis, les guider vers les roues du véhicule et les fixer à l'aide des « crochets en S » dans les roues. Orienter la plaque vernis et mettre toutes les sangles en tension à l'aide des « pinces de ceinture ».

### Méthode 2 (après séparation du montant A et du toit)

Placer la plaque au niveau de l'airbag passager. Y ajouter 4 sangles d'amarrage sans identification en accrochant les « crochets K plats » dans les « anneaux en D » ; guider chaque sangle vers les roues du véhicule et les fixer aux jantes à l'aide des « crochets en S ». Orienter la plaque vernis et mettre toutes les sangles en tension à l'aide des pinces de ceinture.

## **CONSIGNES DE SECURITE**

L'utilisation de la méthode 1 sur un cabriolet est contre-indiquée. Sur ce type de véhicule, utiliser la méthode 2.

Laisser le système de sécurité Airbag passager en place au moins 1 heure après le débranchement de la batterie (risque de déclenchement tardif de l'Airbag !).

## **DEMONTAGE DU SYSTEME**

A la fin de l'opération de secours, ouvrir les « pinces de ceinture », décrocher les « crochets K plats » et les « crochets en S » et retirer précautionneusement la plaque de l'intérieur de l'habitacle.

## **REMARQUES GENERALES**

Le port de bouchons d'oreilles est conseillé aux victimes d'accidents et aux équipes de sauvetage.

Tenir l'appareil à l'écart des produits chimiques, des huiles et des combustibles.

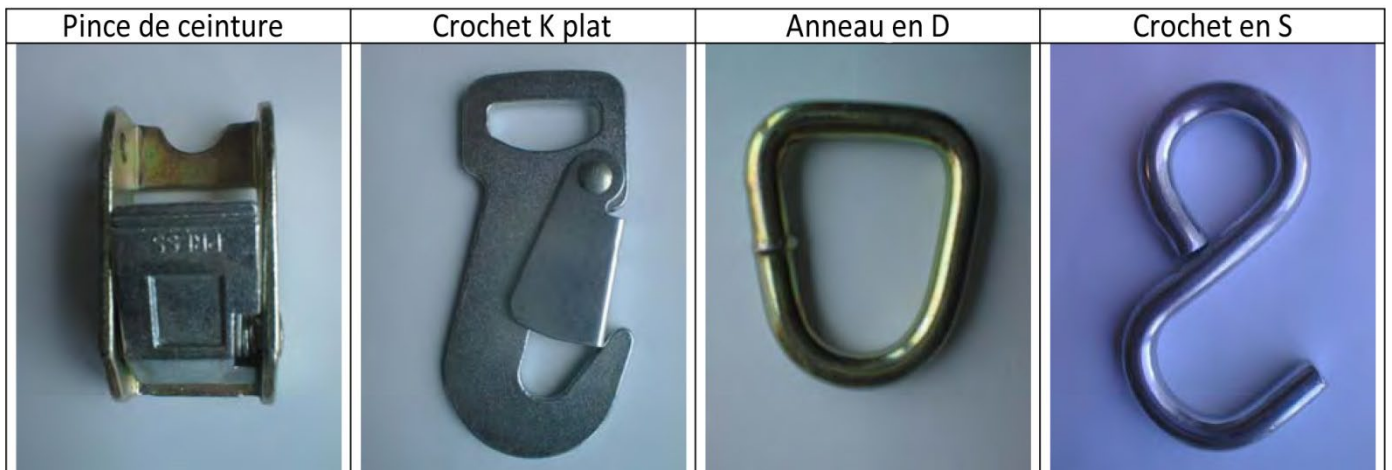
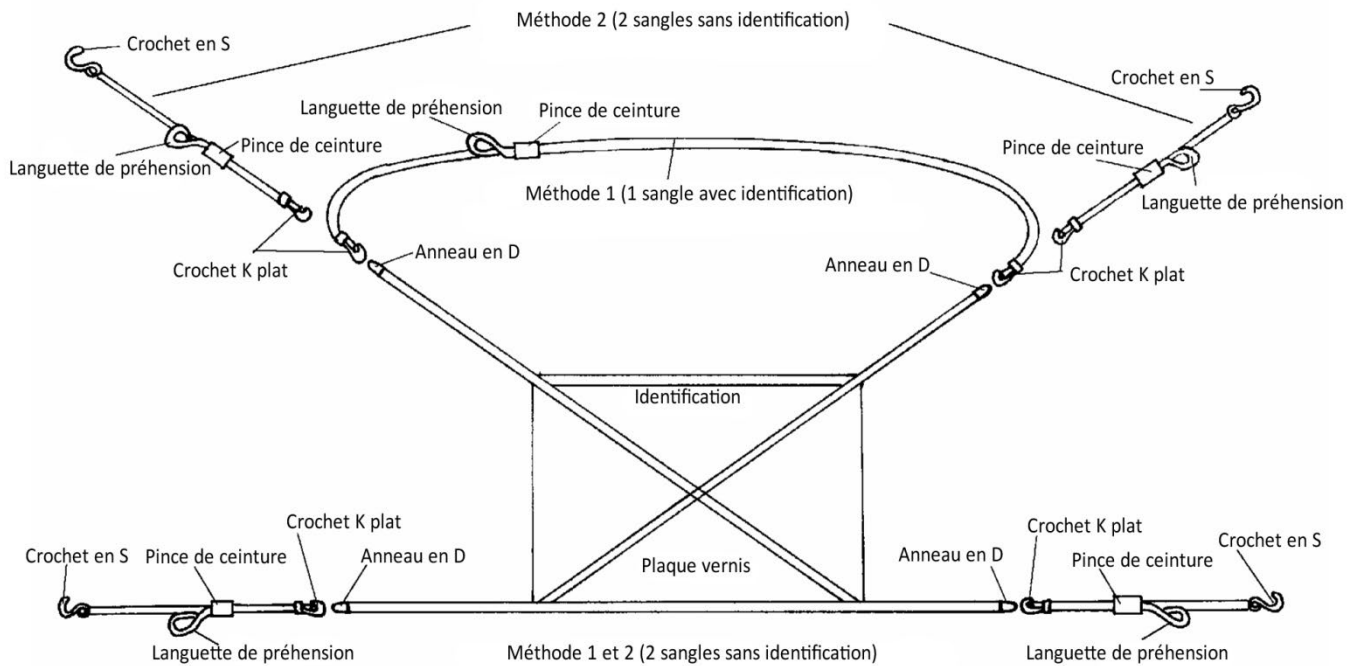
Tenir l'appareil à l'écart des flammes et des sources de chaleur.

Le système a une durée de vie de 10 ans.

Les taches et salissures doivent être uniquement retirées avec des produits d'entretien neutres et doux en respectant les quantités recommandées sur le produit d'entretien. A l'issue de l'opération, sécher soigneusement le système. Stocker l'appareil dans sa valise d'origine dans un endroit sec éloigné de toute source de chaleur, de tout contact avec des produits chimiques, gaz explosifs, surfaces corrosives, ensoleillement direct ou toute autre source de rayonnement ultraviolet.

Les réparations du système ne peuvent être effectuées que par le fabricant.

## SCHEMA EXPLICATIF DU SYSTEME



### Dumont Sécurité

9 rue Lucien Rosengart  
 01500 Ambérieu-en-Bugey  
 Tél : 04 74 46 13 00  
 Fax : 04 74 38 35 22  
 Email : [info@dumont-securite.fr](mailto:info@dumont-securite.fr)  
[www.dumont-securite.fr](http://www.dumont-securite.fr)